

Résumé analytique de l'évaluation finale du règlement REACH



30 janvier 2026

1 Introduction et objectif de l'évaluation

Ce document présente les conclusions de l'évaluation finale du programme **Response, Evidence, Advocacy and Change (REACH)**, mis en œuvre par **Frontline AIDS** avec le financement de la **Fondation Elton John contre le sida (EJAF)** entre 2023 et 2025. L'évaluation a été commandée afin d'évaluer dans quelle mesure REACH a contribué à changer les attitudes, les comportements, les pratiques et les systèmes affectant l'accès des communautés LGBTIQ+ aux services liés au VIH, de comprendre comment et pourquoi ces changements se sont produits, et de générer des enseignements et des recommandations pour éclairer les programmes et les investissements futurs. Singizi Consulting Africa a mené l'évaluation entre fin juillet 2025 et fin janvier 2026.

REACH a été conçu comme un programme à plusieurs niveaux, fondé sur les droits, fonctionnant selon trois axes de travail interdépendants :

- **Octroi de subventions d'intervention rapide (WS1)** pour permettre des réponses immédiates aux crises ;
- **Renforcement des capacités de la société civile (WS2)** dans certains pays ; et
- **le plaidoyer régional et mondial (WS3)** à l'aide de preuves générées par la documentation des violations des droits humains menée par les communautés.

REACH, dans le cadre de l'axe de travail WS2, est mis en œuvre dans quatre pays : le Cameroun, le Ghana, le Sénégal et l'Afrique du Sud. En outre, REACH a soutenu un réseau plus large de bénéficiaires grâce au financement d'intervention rapide (WS1) dans les pays des régions éligibles suivantes : Afrique de l'Est, Asie du Sud-Est, Afrique australe, Afrique occidentale et centrale, ainsi que les Caraïbes. REACH s'appuie sur le travail de longue date de Frontline AIDS dans le domaine du VIH, des droits humains et des réponses communautaires, ainsi que sur l'investissement soutenu de l'EJAF dans l'aide d'urgence et la création de mouvements pour les communautés LGBTIQ+.

Singizi a mené l'évaluation en utilisant une méthode mixte axée sur **une récolte des résultats**, complétée par des éléments de l'approche basée sur le retour d'expérience dit **After-Action Review (AAR)**. L'évaluation s'est déroulée dans un contexte de répression croissante, de rétrécissement de l'espace civique, d'intensification des mouvements anti-droits et de coupes budgétaires sévères affectant les programmes de lutte contre le VIH et de défense des droits humains à l'échelle mondiale.

2 Contexte du programme et pertinence continue

L'évaluation conclut que le programme REACH était **très pertinent** par rapport aux réalités auxquelles étaient confrontées les communautés LGBTIQ+ et les organisations de la société civile pendant la période couverte par le programme. Dans toute l'Afrique et les Caraïbes, la répression

juridique, la criminalisation, la stigmatisation sociale et la violence à l'égard des personnes LGBTIQ+ se sont intensifiées, plusieurs pays ayant introduit ou proposé des lois anti-LGBTIQ+ plus sévères. Ces tendances s'accompagnaient d'un lien avéré entre les environnements juridiques hostiles et les mauvais résultats en matière de VIH pour les populations clés.

En même temps, les réductions des financements mondiaux, notamment celles du PEPFAR, ont entraîné des licenciements de personnel de santé, des perturbations dans les services, un affaiblissement des systèmes de données et une érosion des réponses communautaires. Dans ce contexte, le financement du RRF a souvent constitué l'un des **rare mécanismes de financement flexibles encore** disponibles pour les organisations LGBTIQ+ confrontées à des crises aiguës.

Le **Fonds d'intervention rapide (WS1)** a été particulièrement important, permettant aux organisations de réagir aux arrestations, aux violences, aux déplacements forcés, au refus de soins de santé, aux menaces pour la sécurité et aux interruptions de services. Les partenaires ont systématiquement décrit ce fonds comme opportun, flexible et adapté aux priorités définies par la communauté. Pour beaucoup, il représentait non seulement un soutien matériel, mais aussi une marque de solidarité et de légitimité dans des moments d'extrême vulnérabilité.

Les axes de travail 2 et 3 étaient tout aussi pertinents pour traiter les dimensions structurelles et systémiques de l'exclusion. En renforçant la capacité des organisations à documenter les violations, à créer des réseaux d'orientation et à mener des actions de plaidoyer fondées sur des données probantes, REACH s'est attaqué aux obstacles à long terme en matière d'accès, de responsabilité et d'influence, aux niveaux nationaux, régional et mondial.

3 Approche d'évaluation et base factuelle

L'évaluation a utilisé la méthode « **Outcome Harvesting** » (**récolte des résultats**) comme conception de base afin de mettre en évidence les changements attendus et inattendus dans un programme complexe et adaptatif. Les résultats ont été définis comme des changements vérifiables dans le comportement, les relations, les actions ou les pratiques des individus, des organisations ou des institutions auxquels REACH a vraisemblablement contribué.

Dans les trois axes de travail, l'évaluation a permis de recueillir **108 résultats**, qui ont été vérifiés et corroborés par :

- La revue documentaire de la documentation du programme ;
- Des outils en ligne de collecte des résultats remplis par les partenaires bénéficiaires ;
- En outre, 74 % des résultats ont été corroborés par des personnes LGBTQI+ ayant participé au programme (en tant que bénéficiaires ou REActors), des partenaires ou des acteurs externes tels que des prestataires de services, des bénéficiaires, des alliés ou par le biais de documents.

Des données supplémentaires (y compris celles liées aux résultats) ont été collectées par le biais :

- Des enquêtes auprès des partenaires WS1 et WS2 ;
- Des entretiens avec des informateurs clés parmi le personnel de Frontline AIDS, le personnel de l'EJAF et les partenaires bénéficiaires ;
- Des ateliers en présentiel dans les quatre pays WS2 ;

Singizi a appliqué les **principes de preuve BOND (Evidence Principles)** à son analyse, en mettant l'accent sur la triangulation, l'inclusion, la pertinence et la transparence. Une attention particulière a été accordée au respect des pratiques éthiques, à la confidentialité et à l'approche « ne pas nuire», compte tenu des contextes à haut risque dans lesquels opèrent les partenaires.

4 Ce qui a changé : aperçu des résultats du programme

L'évaluation montre clairement que REACH a contribué à **un changement significatif et à plusieurs niveaux**. Les résultats se regroupent autour de trois domaines de changement interdépendants :

4.1 Autonomisation des individus

REACH a permis aux individus, en particulier ceux les plus marginalisés au sein des communautés LGBTIQ+, d'être **vus, entendus et soutenus**. La documentation systématique des violations des droits humains a transformé les expériences individuelles d'abus, qui étaient auparavant des incidents isolés, en preuves reconnues et exploitables. Les résultats montrent :

- Une augmentation de la documentation des violations à l'aide de REAct et des systèmes connexes ;
- Une meilleure connaissance des droits et une plus grande confiance pour signaler les violations ;
- Des liens renforcés avec les services de santé, juridiques, psychosociaux et de protection ;
- Un meilleur accès à des espaces sûrs dans des contextes à haut risque.

Ces changements ont été particulièrement évidents dans les contextes WS1 et WS2, où les interventions d'urgence et la surveillance au niveau communautaire étaient étroitement liées.

4.2 Renforcement des organisations

La plupart des résultats concernaient **le renforcement des organisations**, ce qui reflète la théorie du changement fondamentale du programme. Les partenaires ont amélioré leurs systèmes internes, leurs protocoles de sécurité, leurs mécanismes d'orientation, leurs partenariats et leurs capacités de plaidoyer. Les données montrent que :

- Les organisations sont passées de pratiques informelles et ponctuelles à des approches professionnalisées et fondées sur des données probantes ;
- La documentation a renforcé la crédibilité des organisations auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds et des institutions multilatérales ;
- Les réseaux et les alliances se sont développés, permettant des interventions coordonnées et un plaidoyer commun ;
- Les organisations ont accru leur capacité à s'adapter et à fonctionner dans des environnements hostiles.

Il est important de noter que la documentation des violations n'était pas une fin en soi, mais servait de **catalyseur d'influence**, soutenant la prestation de services, l'établissement de relations et le plaidoyer.

4.3 Changements dans la société au sens large

REACH a également contribué à des changements au-delà des partenaires et des bénéficiaires immédiats. Les résultats démontrent :

- Des changements dans les attitudes et les pratiques des prestataires de soins de santé, de la police, des journalistes, des avocats et des chefs religieux ;
- une amélioration des relations entre les organisations LGBTIQ+ et les acteurs gouvernementaux ;
- une sensibilisation accrue du public et une couverture médiatique plus importante ;
- des changements politiques, normatifs et systémiques sélectionnés aux niveaux national et local ;
- L'utilisation de données générées localement dans les espaces de plaidoyer régionaux et mondiaux.

Bien que moins nombreux, ces résultats sont significatifs compte tenu du contexte hostile dans lequel ils ont été obtenus.

5 Contributions par axe de travail

La répartition des résultats entre les axes de travail correspond bien à l'intention du programme :

- **Le groupe de travail 1** a généré des résultats dans un large éventail de catégories analytiques, reflétant la diversité des organisations et des contextes soutenus. Les résultats ont dépassé le cadre de l'aide d'urgence immédiate pour inclure le renforcement organisationnel et les changements de comportement des prestataires de services (tels que les professionnels de santé, les professionnels du droit et la police), ce qui suggère que l'aide d'urgence peut également catalyser des changements à plus long terme.
- Les résultats **du groupe de travail 2** montrent des liens de causalité clairs entre la documentation et les orientations, les capacités organisationnelles, l'engagement des gouvernements et le plaidoyer. Bien que moins nombreux, les résultats du groupe de travail 2 représentent des processus de changement plus profonds et plus stratégiques dans les contextes nationaux.
- Les résultats **du volet 3** démontrent comment les données locales ont éclairé le plaidoyer régional et mondial, notamment l'engagement auprès de l'ONUSIDA, du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ainsi que de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ces résultats illustrent comment les données générées par les communautés peuvent façonner les normes mondiales et les mécanismes de redevabilité.

6 Performance par rapport aux plans et au cadre logique

Les conclusions qualitatives sont corroborées par une revue des progrès réalisés par rapport au **cadre logique de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL)**, sachant que les données du quatrième trimestre de la troisième année sont encore en attente. Les données disponibles montrent :

- **De solides performances** dans des domaines clés tels que la documentation des violations des droits humains, l'utilisation efficace des systèmes REAct et la capacité des partenaires à identifier, rassembler et présenter des données. De nombreux objectifs dans ces domaines ont été atteints ou dépassés, en particulier au cours des années 2 et 3.
- **Une amélioration constante** de plusieurs indicateurs de résultats, notamment les résultats positifs en matière de droits humains grâce aux subventions et aux contributions de plaidoyer fondées sur des données probantes, qui sont en bonne voie d'être atteints d'ici la fin de l'année 3.
- **Des performances plus faibles** pour les indicateurs liés aux activités d'apprentissage structurées et aux stratégies de plaidoyer au niveau national. L'évaluation conclut que cela reflète des retards, des contraintes en matière de ressources, des changements de personnel et, dans certains cas, l'absence de stratégies formelles assorties d'indicateurs clairs, plutôt qu'un manque d'activités de plaidoyer ou un changement qualitatif.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus correspondent bien à la théorie du changement et aux résultats escomptés du programme, en particulier aux niveaux organisationnel et relationnel. Les changements au niveau des politiques et des systèmes sont évidents, mais moins nombreux, ce qui correspond à la nature à long terme de ces changements.

7 Comment le changement s'est produit : principaux chemins et facteurs favorables

L'évaluation identifie plusieurs mécanismes par lesquels REACH a contribué au changement :

- **Les données comme catalyseur** : l'utilisation de REAct a transformé les pratiques de documentation, renforcé la crédibilité et permis de mener des actions de plaidoyer auprès des responsables et des acteurs multilatéraux.
- **Établissement de partenariats** : les partenaires bénéficiaires ont établi des alliances pour la prestation de services, les systèmes d'orientation et le plaidoyer, y compris un engagement constructif avec les acteurs gouvernementaux dans certains contextes.
- **Récits stratégiques** : les partenaires ont articulé leur plaidoyer autour de récits liés à la santé publique, aux droits humains ou des narratifs liés à la foi, adaptés aux environnements hostiles, ce qui a accru la réceptivité et réduit les risques.

- **Innovation** : les partenaires ont introduit un financement d'urgence décentralisé, des lignes d'assistance multicanaux, des modèles d'accompagnement et une sensibilisation entre pairs, améliorant ainsi la portée et l'efficacité.

Frontline AIDS a joué un rôle central en facilitant la gestion réactive des subventions, en apportant un soutien technique, en facilitant l'apprentissage et en négociant l'accès à des espaces de plaidoyer. Le niveau élevé de confiance entre Frontline AIDS, EJAF et les partenaires a été régulièrement identifié comme un atout majeur.

8 Évaluation (critères du CAD de l'OCDE)

Pertinence

La conception et la mise en œuvre de REACH étaient de plus en plus pertinentes par rapport aux besoins des communautés et des organisations LGBTIQ+. L'évaluation a également révélé qu'il était possible de mobiliser des fonds supplémentaires pour certaines activités, soulignant que le travail était également considéré comme pertinent pour la communauté au sens large.

Efficacité

Le programme a été globalement efficace, les résultats obtenus correspondant largement aux intentions du cadre logique, parallèlement à des résultats significatifs non prévus qui ont contribué à soutenir l'innovation tout en supprimant les obstacles à l'accès aux services. Les performances quantitatives ont été solides dans des domaines clés tels que la documentation, l'utilisation des systèmes REAct et le renforcement des capacités fondé sur des données probantes. Cependant, la contribution à l'impact à long terme a été limitée par le contexte, les coupes budgétaires et la répression accrue limitant l'accès aux services et les progrès vers un avenir sans sida. La mise en œuvre a été confrontée à des retards et à des contraintes de ressources, mais des mesures correctives ont permis d'obtenir la plupart des résultats escomptés.

Cohérence

La conception du programme a efficacement intégré la réponse d'urgence, la documentation et le plaidoyer, créant ainsi un cercle vertueux qui renforce le lien entre l'action d'urgence, la production de données probantes et les résultats du plaidoyer. Le modèle démontre une forte cohérence entre les différentes dimensions du programme. Cependant, cela a pris du temps à se mettre en place, et la mise en œuvre initiale a été affectée par le cloisonnement au sein de Frontline AIDS. Une meilleure coordination entre les différents axes de travail aurait pu renforcer davantage l'intégration du programme.

Durabilité

Le programme a renforcé les capacités organisationnelles, les réseaux et les alliances, les partenaires faisant état de changements durables dans leurs pratiques internes et dans leur manière de travailler avec les agents de santé, la police, les journalistes et les chefs religieux. L'utilisation systématique de REAct pour documenter les violations des droits humains a entraîné

des changements durables en matière de capacités, permettant un plaidoyer continu fondé sur des données probantes et un changement de comportement chez les responsables.

Défi en matière de durabilité : La durabilité est menacée par l'interruption du financement, en particulier la fermeture du Fonds d'intervention rapide et la réduction de la capacité à continuer de soutenir les acteurs du programme REAct. À ce jour, le remplacement du financement par la collecte de fonds auprès d'autres donateurs n'a rencontré qu'un succès limité.

9 Conclusion

Le programme REACH a démontré avec succès l'intérêt de permettre aux organisations communautaires de documenter les violations des droits humains et d'adapter leurs interventions à divers contextes. En mettant l'accent sur l'intersectionnalité et le suivi des données ventilées, le programme a répondu aux besoins spécifiques des sous-groupes marginalisés au sein des communautés LGBTIQ+, notamment les femmes transgenres, les personnes qui consomment des drogues, les travailleurs du sexe, les demandeurs d'asile et les personnes handicapées. Cette approche centrée sur la communauté, ancrée dans le travail des REActors qui travaillent directement avec les populations touchées et documentent les violations, s'est avérée essentielle à la réussite du programme.

Les implications pour la conception des programmes futurs sont les suivantes :

- Importance du choix des partenaires. Les critères de sélection des partenaires pourraient être adaptés aux exigences spécifiques de chaque axe de travail, en donnant la priorité aux organisations qui ont des liens solides avec la communauté et qui comprennent les priorités locales. Les futurs programmes devraient rechercher des partenaires qui possèdent des capacités fondamentales tout en démontrant leur volonté et leur capacité à se développer, afin de garantir que le programme apporte une réelle valeur ajoutée plutôt que de se contenter de financer des travaux existants.
- Importance du renforcement des capacités organisationnelles. Les futurs programmes devraient établir des processus de planification détaillés permettant aux partenaires de décider collectivement quand renforcer les capacités internes plutôt que de faire appel à des consultants externes, en veillant à laisser suffisamment de temps aux partenaires bénéficiaires pour développer leurs capacités avant de prendre la responsabilité des actions. Les possibilités d'apprentissage et de collaboration entre pays devraient être conçues de manière intentionnelle dès le début du programme, en incluant éventuellement des résultats communs tels que des rapports régionaux ou des actions collectives de plaidoyer, plutôt que d'être introduites plus tard dans la mise en œuvre.
- La valeur des approches communautaires. Les futurs programmes devraient donner la priorité aux approches communautaires dès le début, car les personnes ayant une expérience vécue conçoivent les interventions les plus pertinentes et créent la crédibilité nécessaire pour amplifier les voix marginalisées dans les efforts de plaidoyer. Tout en permettant aux programmes de prendre différentes formes dans chaque contexte

national, les concepteurs devraient garantir un cadre de base qui maintienne l'interrelation entre les données générées par la communauté, les interventions d'urgence et le plaidoyer, la communauté étant toujours placée au centre de toutes les activités.

- Il est essentiel de transposer les données probantes du plaidoyer niveau local au niveau mondial : pour y parvenir, il faut du temps et une cartographie permettant d'établir des liens efficaces. Les concepteurs de programmes devraient cartographier les acteurs du plaidoyer au niveau mondial, régional et national dès le début du programme et mettre en place des systèmes pour documenter leur engagement avec les données probantes du programme, ce qui permettrait d'établir des liens plus stratégiques et de suivre plus efficacement l'impact du plaidoyer.

Voici quelques **recommandations spécifiques** pour la mise en œuvre du programme :

Le programme fonctionne : développez-le, reproduisez-le, trouvez des moyens de pérenniser l'apprentissage tout en tenant compte des éléments suivants :

- **Prévoir une approche progressive de la planification du programme.** Plutôt que d'essayer d'atteindre tous les objectifs simultanément, les programmes futurs gagneraient à adopter un enchaînement plus intentionnel et stratégique des activités, avec des phases claires (en notant que cela serait itératif).
- **Prolonger la durée du programme.** Un engagement à plus long terme des bailleurs de fonds aurait permis de disposer du temps nécessaire pour générer des données probantes, établir des relations avec les prestataires de services, instaurer la confiance et mener un plaidoyer solide fondé sur des données probantes en faveur d'un changement de politique.
- Mettre en place une **équipe centrale dédiée** capable de soutenir une approche intégrée. L'équipe, tout en ayant des rôles spécifiques, devrait travailler collectivement pour assurer les liens entre les différentes composantes (par exemple, Singizi a identifié une occasion manquée de transformer les données nationales en un rapport régional conjoint sur les droits humains, associé à une action collective de plaidoyer).
- Donner la priorité **au renforcement des capacités mené par les partenaires** plutôt qu'au recours à des consultants externes. Faire de la mise en œuvre menée par les partenaires la norme, structurer les consultations comme un renforcement des capacités pour le personnel des partenaires, tout en tenant compte du temps et des ressources dont disposent les partenaires à cet effet. Il est reconnu que cela nécessitera également un financement supplémentaire pour couvrir le temps de travail du personnel des partenaires.
- **Mettre en place des cadres d'accompagnement explicites avec des points de contact réguliers** (plutôt qu'un cadre de reporting trop strict). Cela inclut des engagements réguliers avec les bénéficiaires, comme cela a été le cas dans ce programme, avec moins de rapports formels. Cela serait facilité par un cadre clair définissant le soutien auquel les partenaires peuvent s'attendre, avec des vérifications régulières programmées pour éviter

toute confusion et garantir une assistance technique cohérente. Cela plutôt que d'imposer une charge de reporting trop lourde (incompatible avec l'échelle du projet).

- **Planification de la durabilité dès le début.** Stratégies de durabilité intégrées dès le début dans la conception du programme, y compris des stratégies de sortie claires, des plans de migration des données et des sources de financement alternatives.

En conclusion, Singizi a constaté que REACH démontre ce qu'il est possible de réaliser lorsque les communautés bénéficient de confiance et de ressources. Des programmes fondés sur des données probantes, flexibles et axés sur les droits peuvent avoir un impact positif, même dans des contextes hostiles. Le défi à relever consiste à maintenir et à consolider ces acquis dans un contexte de réduction des financements.